

LE MONDE D'AVANT EN PIRE !

Un plan de déconfinement contesté mais adopté 368 voix pour, 100 contre et 103 abstentions

Très attendu, le premier ministre a présenté le mardi 28 Avril sa « stratégie nationale de déconfinement », qui prendra effet le 11 Mai.

Si le gouvernement comptait sur la crise pour faire taire les voix discordantes c'est raté !!

Après avoir envoyé des messages cacophoniques aux Français depuis l'allocution présidentielle du 13 Avril, les principaux ministres ont regardé le premier d'entre eux se livrer à un délicat exercice.

Celui-ci était chargé de présenter une stratégie nationale de déconfinement conforme au calendrier fixé par le chef de l'état tout en tentant de faire croire que les revirements de doctrine en matière de port de masque ou de dépistage n'avaient rien à voir avec la pénurie constatée depuis des semaines par les Français.

On peut s'étonner de l'entendre se défausser de ses responsabilités sur l'incapacité de notre pays à réagir face au virus, et il se décharge sur les élus locaux.

Que fait l'état pour garantir, organiser, contrôler ?

Les conditions peinent à être réunies pour le 11 Mai, nous aurons donc un déconfinement poussif avec un plan pas clair.

Il faut avoir :

- connaissance des indicateurs de suivi, leur évolution rendue publique en temps réel,
- un droit gratuit aux masques pour chacune et chacun afin de ne pas creuser les inégalités,
- des tests virologiques massifiés avec un plan stratégique précis

Et pour l'hôpital, quel est le plan de réorganisation ?

A quelle cohérence obéissent les annonces pour l'école et les crèches ?

Le gouvernement appelle à une nouvelle organisation du travail qui ne doit pas être imposée.

Le travail de suivi va mobiliser des brigades dont on ne sait rien sinon qu'elles seront pour partie composées d'agents de la sécurité sociale (Cpam et Caf) qui ont vu fondre leurs effectifs ces dernières années.

Les jeunes ont été oubliés dans les mesures d'urgence du gouvernement. Cette situation remet sur la table la question d'une allocation d'autonomie pour les jeunes.

Le général Macron s'apprête-t-il à sacrifier le soldat Philippe ?

Force est de constater qu'il laisse à son premier ministre, non seulement, le mauvais rôle devant le parlement mais aussi devant l'opinion publique.

Pas sûr qu'E. Macron s'en sorte lui-même grandi. Dans cette guerre qui ressemble de plus en plus à un borborygme, le gouvernement et le chef de l'état donnent le sentiment de s'enliser.

S'ils ne changent pas rapidement de méthode, c'est tout le pays qui pourrait en pâtir durablement.

Il faut **panser** et **repenser** le travail.

Il y a urgence à associer la société dans son ensemble.



SÉCURITÉ SOCIALE : UN DÉFICIT AU SERVICE D'UNE POLITIQUE ULTRALIBÉRALE TOURNÉE VERS LA FINANCE

Un déficit de 41 milliards : voilà ce qui est annoncé pour la sécurité sociale en 2020. Remarquons que ce chiffre n'a pas été communiqué par le ministre de la sécurité sociale, Olivier Véran, mais par le ministre des comptes publics.

Par rapport au PIB (2350 Mds) le déficit de la sécurité sociale apparaît bien modeste. La dette publique se chiffre à 115% du PIB. Les 41 milliards de la Sécu ne représentent que la moitié des exonérations de cotisations patronales en 2019, et moins que les dividendes versés aux actionnaires l'année dernière par les entreprises du CAC40 à leurs actionnaires.

Mais un « déficit » de la sécurité sociale est toujours prétexte à une offensive contre ses fondements. La preuve ? A peine connu le montant, proposition est faite de « rebâtir la sécurité sociale ». Comment ? En modifiant « le *partage entre organisation collective et responsabilité individuelle* » (Les Echos). Donc, en développant la participation individuelle aux soins (directe ou par mutuelle interposée).

D'où vient ce fameux déficit ?

Du côté « dépenses » : la sécurité sociale a dépensé 8 milliards qui n'étaient pas prévus, à savoir :

- 4 milliards versés à l'Agence gouvernementale Santé Publique France dont la mission est de faire face aux crises sanitaires afin que cet organisme gouvernemental puisse acheter des masques, des respirateurs, bref, tout ce dont ont besoin les médecins. Le gouvernement avait prévu de payer 150 millions !!
- 3 milliards aux hôpitaux pour les aider à faire face à la crise sanitaire,
- 1 milliard pour les parents restés à la maison pour garder les enfants confinés ainsi que les personnes atteintes de maladies chroniques.

Et heureusement qu'elle paye ! **La Sécurité Sociale est dans sa mission : protéger la population, lui permettre de se soigner.**

Et pendant qu'elle paye, le gouvernement rabote ses recettes : dans l'incapacité de protéger la population et devant le manque de moyens pour soigner, le gouvernement a choisi la solution moyenâgeuse du confinement.

Mais, évidemment, dans sa logique capitaliste, il n'était pas question de faire payer le patronat. Les salariés se retrouvent donc, pour 10 millions d'entre eux, en chômage partiel avec un revenu réduit : **toutefois, les indemnités de chômage partiel ne sont pas soumises à cotisations.**

Et pour ceux qui continuent à travailler, trop souvent au péril de leur vie, à l'échéance du 15 avril, l'ACOSS n'a encaissé que la moitié de ce qu'elle devait recevoir. Les cotisations sont reportées. Mais selon le ministre Darmanin, « *elles ne rentreront certainement pas* » !

A cela, il faut ajouter 11 milliards de recettes fiscales (TVA par exemple, qui compense les exonérations.....) qui ne rentreront pas non plus.

Bref, selon les calculs actuels, 31 milliards n'iront pas dans les caisses de la sécurité sociale. Trente et un milliards de recettes en moins, huit milliards de dépenses supplémentaires, voilà quasiment les 41 milliards annoncés, qui ne sont, rappelons-le, qu'une estimation.



La force de la sécurité sociale conquise en 1945, c'est qu'elle ne peut pas dire aux malades : « je n'ai plus d'argent, je ne paye plus ». On l'avait vu en 2008 où elle avait joué son rôle formidable d'amortisseur social. Cela n'a pas empêché les gouvernements successifs de lui appliquer avec zèle, une politique d'austérité décidée au niveau européen, comme à l'ensemble des services publics et dont on voit maintenant les conséquences désastreuses. Aujourd'hui, à travers de beaux discours pour flatter les « premiers de corvée », Macron et son gouvernement voudraient faire croire à un revirement de leur politique : en fait, ils se préparent à privatiser le système de santé à travers des partenariats public-privé qui ont déjà fait beaucoup de dégâts dans le service public hospitalier, là où ils ont été mis en œuvre.

La CGT exige qu'on en finisse avec les lois de financement qui étranglent notre sécurité sociale et avec les exonérations de cotisations patronales (559 milliards depuis 1992) qui reportent le financement sur l'impôt donc sur les salariés.

Elle exige la suppression des franchises, une sécu à 100% et un financement à la hauteur des besoins de la population.

Nos vies valent mieux que le profit !

Le gouvernement a en tête de prolonger la durée de vie de la CADES (Caisse D'amortissement de la dette sociale) donc de la CRDS (Contribution pour le remboursement de la Dette sociale, 0,5%) dont nous nous acquittons depuis le plan Juppé. A la grande satisfaction des banques.

Depuis les ordonnances Juppé, et en application des règles européennes, la Sécurité Sociale n'a plus le droit d'être en déficit. Les « dettes » de la sécurité sociale sont reprises par la CADES, couvertes par le recours aux marchés financiers et remboursées par les assurés que nous sommes.....

Dans la seule année 2018 par exemple, nous avons versé 17,6 milliards d'euros à la CADES.

Ces 17,6 Mds proviennent de la CRDS : 7,4 Mds, de la CSG : 8,1 Mds et du Fonds de Réserve des retraites (!!!!) pour 2,1 Mds.

Sur ces 17,6 Mds, 2,2 Mds ont été empochés comme intérêts par les banques qui font les opérations sur les marchés.

En 20 ans, la CADES a versé aux banques.....51,6 milliards d'euros !!

Cela en fait des lits d'hôpitaux, des masques, des respirateurs

